

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1986)

Artikel: Époque de Hallstatt = Hallstattzeit
Autor: Schwab, Hanni / Helfer, Michael / Ramseyer, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EPOQUE DE HALLSTATT

Premier Age du fer 750–450 av. J.-C.

Sur l'emplacement de nombreuses fortifications antiques protégées par des levées de terre et des fossés, des fragments de poterie typique du premier Age du fer ont été mis au jour. Le site de la Vuarda à Châtillon près d'Estavayer, connu pour son important établissement romain fouillé au siècle passé, a même livré un tesson d'amphore massaliote. Un grand tumulus a été repéré aux Tchenets, sur la commune de Courtepin. Des tessons retrouvés sur le tertre d'un tumulus aux Daillettes, près de Cormanon, soulignent la menace qui plane sur ce témoin du passé remué sans cesse par une exploitation agricole intense. La découverte d'anneaux concentriques en bronze, dans la forêt du Galm, et d'un fragment de perle bleue décorée de zigzags blancs, sur le versant nord du Mont-Vully, prouve que d'autres sites hallstattiens sont menacés. La fouille du tumulus 9 du Bois de Châtillon s'est achevée au cours de l'automne 1986.

HALLSTATTZEIT

Ältere Eisenzeit 750–450 v. Chr.

Auf mehreren befestigten Anlagen aus frühen Zeiten, die durch Erdwälle und Gräben geschützt sind, entdeckte man Scherben typisch hallstattzeitlicher Töpfe. Auf dem im letzten Jahrhundert durch seine bedeutende römische Anlage bekannt gewordenen Fundplatz La Vuarda in Châtillon bei Estavayer fand man sogar eine Scherbe einer massaliotischen Amphore. Im Walde von Tchenets, in der Gemeinde Courtepin, befindet sich ein grosser hallstattzeitlicher Grabhügel. Auf dem Steinkern des Grabhügels in den Daillettes bei Cormanon wurden hallstattzeitliche Scherben entdeckt, die als Alarmzeichen für die fortschreitende Zerstörung dieses Zeugen aus der Vergangenheit durch die intensive landwirtschaftliche Nutzung beachtet werden sollten. Die Entdeckung konzentrischer Bronzeringe im Galmwald und eines Perlenfragmentes aus blauem Glas mit weißer Zackenverzierung am Nordhang des Wistenlacherberges zeigt an, dass noch weitere hallstattzeitliche Anlagen gefährdet sind. Im Herbst 1986 wurden die systematischen Ausgrabungen des Grabhügels 9 im Châtillonwald abgeschlossen.

Autigny (Sarine) Les Vernex CN 1205, 569 600/176 000

Entre Grenilles et Autigny, un promontoire dominant la Glâne est protégé par un rempart de terre et un fossé. A l'intérieur de cette fortification, anciennement connue sous le nom de Châtillon, Hans Pawelzik a trouvé des fragments de poterie qui, par leur qualité et le caractère de leur dégraissant, sont comparables à la céramique découverte dans le lieu fortifié hallstattien de Châtillon-sur-Glâne.

Deux fragments à pâte très fine – l'un rouge clair et l'autre rouge clair à l'extérieur et gris clair à l'intérieur – dont le dégraissant extrêmement fin est composé de poudre de quartzite calcaire, de mica et de céramique moulue, proviennent de pots à paroi très mince (3 à 4 mm). Un tesson beige-gris (3,8 x 2,8 cm), à pâte fine et bien cuite, avec peu de dégraissant extrêmement fin contenant quelques grains de céramique concassée, provient d'un mortier. Sa surface intérieure est parsemée de grains de quartzite fixés par un engobe très dur. Un fond de mortier de caractère identique a été découvert dans une couche du Hallstatt final à Châtillon-sur-Glâne. Un tesson (7,5 x 4 cm) de couleur beige, à pâte

moyenne bien cuite, avec beaucoup de dégraissant constitué d'un mélange de céramique concassée et de sable, appartient à un grand récipient de réserve à fond plat. En outre, on a retrouvé quelques tessons à pâte moyenne peu cuite, ne contenant que peu de dégraissant à grains moyens de quartzite et de calcaire. En général, cette poterie est assimilable à celle découverte dans la fortification hallstattienne de Châtillon-sur-Glâne.

La fortification des Vernex existait sans doute déjà à l'époque de Hallstatt.

H. S.

Bas-Vully (Lac) Sous Chaumont, point III CN 1165, 573 400/202 180

Un fragment de perle en pâte de verre bleue, décoré d'un zigzag blanc horizontal (fig. 44), a été découvert dans un champ qui livra également des vestiges mésolithiques et de l'Age du bronze.

Il n'est pas rare de retrouver ce type de perle, connu dès l'époque de Hallstatt, dans des tombes du Haut Moyen Age.

M. H.

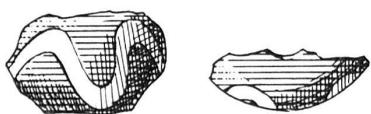


Fig. 44 *Bas-Vully/Sous Chaumont III.* Perle en verre (2:1)

Châtillon (Broye)

La Vuarda

CN 1184, 553 520/187 320

L'établissement romain de Châtillon, déjà connu et en partie fouillé au siècle passé, se remarque en surface par la présence de nombreux vestiges dispersés sur une grande étendue. La couche romaine, située directement sous l'humus, est touchée par les labours.

La pose d'une canalisation, signalée par M. D. Pillonel d'Estavayer, a permis de repérer une couche

de galets située à environ 60 cm de profondeur. Ce niveau d'occupation, sans doute antérieur à l'époque romaine, constaté sur une longueur de 2 m, est séparé du niveau romain par une couche argileuse stérile. Le matériel archéologique récupéré parmi les galets renferme quelques tessons de céramique dont un fragment d'amphore massaliote rose (6,5 x 5 cm), à pâte fine contenant un dégraissant fin constitué de poudre de mica. Cette amphore date de l'époque de Hallstatt. Trois autres tessons proviennent d'objets en usage à la même époque. Le fragment (6 x 2 cm) d'un bord d'écuelle à paroi bombée, à pâte beige-rose très fine et sans dégraissant, recouvert en surface d'un engobe noir, lissé, porte des traces de deux cannelures. Un fragment (8,5 x 4 cm), dont la pâte gris-beige contient très peu de dégraissant à grains moyens de calcaire et de quartzite, émane d'une paroi d'écuelle bombée. Un autre fragment (2,5 x 1,5 cm) légèrement renflé, à pâte fine recèle beaucoup de dégraissant composé de grains de calcaire fins et moyens. Tout comme les deux fragments précédents, il est comparable à des tessons de céramique recueillis dans les couches hallstattiennes du site fortifié de Châtillon-sur-Glâne.

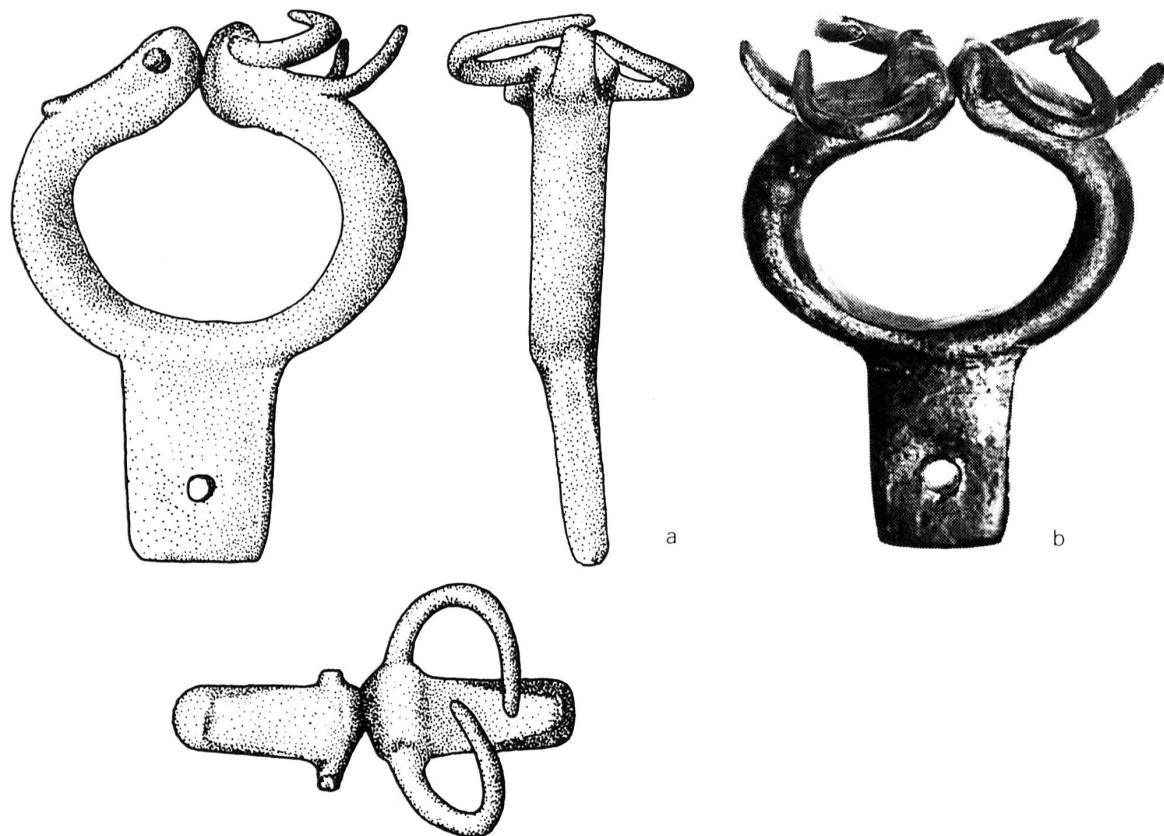


Fig. 45 *Châtillon/La Vuarda.* a) applique non complétée, b) applique restaurée (1:1)

Le niveau repéré à Châtillon (Broye) appartient sans doute à une occupation hallstattienne du site. Un objet en bronze, découvert lors des fouilles des années 1863–66, confirme d'ailleurs cette présence hallstattienne sur le site de La Vuarda (Musée d'art et d'histoire, Fribourg, n° d'inventaire 4594). Il s'agit d'un anneau ouvert, de forme ovale ($6 \times 4,5$ cm: dimensions extérieures), formé d'une barre en bronze massif dont la base se prolonge par une languette rectangulaire munie d'un trou de rivet. Les deux bras de la partie supérieure se rejoignent, dessinant ainsi une tête de taureau à museau en forme de bec de canard et à cornes nettement recourbées (fig. 45a). Ces décositions zoomorphes, connues dès l'Age du bronze, étaient appliquées sur des chars cultuels en bronze, dans la tradition symbolique des régions danubienne et méditerranéenne. Elles étaient également en vogue dans la civilisation des champs d'urnes et se trouvaient encore en grand nombre à l'époque de Hallstatt. Pendant cette dernière période, ces appliques représentant des «têtes de taureaux à bec d'oiseau aquatique» ornaient les chars cultuels et les petits chariots votifs en bronze (J. Déchelette, Archéologie celtique ou protohistorique, Paris 1910, pp. 445–447, fig. 186. G. Kossack, Studien zum Symbolgut der Urnenfelder- und Hallstattzeit Mitteleuropas, Berlin, 1954).

L'une de ces appliques de chars découverte à Châtillon (Broye) avait perdu ses cornes qui, par analogie, ont été reconstituées (fig. 45b).

H. S.



Fig. 46 Courtepin/Les Tchenets. Tumulus

Courtepin (Lac)

Les Tchenets

CN 1185, 577 170/190 340

A l'ouest de la grande nécropole hallstattienne du Raspenholz (commune de Cordast) appelé au-

jourd'hui Bois de Bouley, se trouve un promontoire nettement marqué par deux ravins profonds où coulent deux ruisseaux qui se réunissent du côté ouest. Sur le côté est, dépourvu de la protection naturelle des falaises, on constate une faible levée de terre et un fossé qui font du promontoire un éperon barré sur lequel pourrait exister un habitat de l'époque de Hallstatt. Il s'agit-là d'une hypothèse qui devrait être vérifiée par des fouilles de sondages systématiques. A l'intérieur, sur la surface protégée, quelques mètres à l'ouest du rempart, un énorme tumulus (fig. 46) d'un diamètre de 15 m et d'une hauteur de 4 m mériterait lui aussi une exploration systématique. Cet éperon barré avec un grand tumulus se situe à proximité de l'ancienne route qui reliait la Sarine au Lac de Morat.

H. S.

Düdingen (Sense)

Chastels

LK 1185, 567 720/186 440

Auf dem früher durch einen tiefen, heute zugeschütteten Graben, klar begrenzten Erdwerk fand Hans Pawelzik in einer Vertiefung in der Mitte, im Bereich eines Mauerrestes, ein Keramikfragment ($3,5 \times 2,3$ cm). Es handelt sich um die Randscherbe eines Topfes (Abb. 47) aus gut gebranntem, feinem Ton, dessen Magerung sich aus mittelgrossen und kleinen Quarzitkörnchen sowie sehr viel Glimmerstaub zusammensetzt. Die Oberfläche ist geglättet. Die Qualität des Tonos sowie die Art der



Abb. 47 Düdingen/Chastels. Plan der Befestigung

Magerung lassen sich mit denjenigen von Scherben aus der späthallstattzeitlichen Siedlung von Châtillon-sur-Glâne vergleichen. Der Rand ist leicht ausladend und könnte von einer Schüssel mit geknicktem Wandprofil stammen, in der Art wie sie in Châtillon in grosser Zahl vertreten ist.

Aufgrund dieses Fundes kann angenommen werden, dass das Erdwerk, östlich der mittelalterlichen Burgstelle von Chastels, schon zur Hallstattzeit von Menschen belegt gewesen war.

H. S.

Düdingen (Sense)

Räsch

LK 1185, 578 530/186 830

Auf dem Felsvorsprung östlich von der Magdalenen-einsiedelei und der Autobahnbrücke befindet sich eine durch einen Erdwall und einen vorgelagerten Graben befestigte Anlage. Hans Pawelzik fand an der Nordkante sieben Scherben aus gebranntem Ton, die zu sechs verschiedenen Gefässen gehört hatten.

Zwei kleine rote Scherben mit sehr feiner Magerung aus Sand sind gut gebrannt. Ein hellrotes Bodenstück ($4 \times 2,5$ cm) aus sehr feinem Ton weist eine Magerung aus Scherbengrus auf. Ein dunkelgraues Wandfragment zeichnet sich ebenfalls durch die Feinheit des Tones aus, der mit mittelfeinen und feinen Kalk- und Quarzitkörnchen und viel feinem Scherbengrus gemagert worden war. Eine Scherbe ($5,5 \times 4$ cm) mit hellroten Oberflächen und grauem Kern ist gut gebrannt und mit vielen grossen und mittelgrossen Kalk- und Quarzitkörnchen gemagert. Eine grosse graue Scherbe ($8 \times 6,5$ cm) aus kompaktem, unregelmässigem nur mit Glimmerstaub gemagertem Ton stammt vom unteren Wandansatz eines grossen Vorratsgefäßes (Abb. 48). Eine

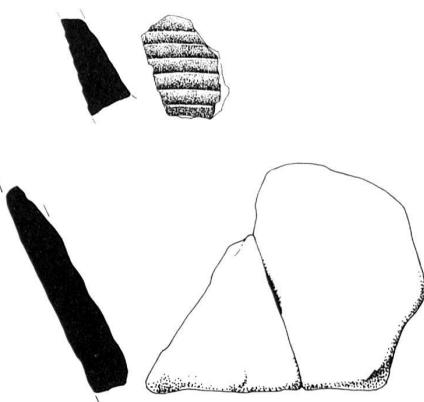


Abb. 48 Düdingen/Räsch. Topfscherben (1:2)

kleine Scherbe aus mittelfeinem leicht porösem Ton mit einem in rote, 2 mm dicke Schichten eingeschlossenem grauem Kern, ist ohne sichtbare Magerung. Die Oberfläche des grossen Gefäßes mit einem Hohlfuss, von dessen Ansatz die Scherbe stammt, war schwarz und stark geglättet.

Zu allen Scherben von Räsch finden sich in Qualität und Charakter der Magerung Parallelen von der befestigten hallstattzeitlichen Anlage von Châtillon-sur-Glâne. Ob wir es in Räsch ebenfalls mit einem hallstattzeitlichen Fürstensitz zu tun haben, müsste durch systematische Ausgrabungen erhärtet werden.

H. S.

Galm/Staatswald (See)

LK 1165, 580 400/196 870

Am 9. September 1984 fand Hans Pawelzik im Galmwald im Bereich der hallstattzeitlichen Grabhügelnekropole neun Fragmente von flachen Bronzeringen. Die Ringfragmente lagen über 2 m^2 verstreut: ein Aushub einer Raubgrabung auf dem nordöstlichen Rand der zentralen Grube eines kleinen Grabhügels. Die neun Fragmente gehören zu drei flachen Ringen mit verschiedenen Durchmessern (Abb. 49). Der grösste Durchmesser (Aussenmass) beträgt 22,2 cm, der kleinste dagegen (Innenmass) 11,4 cm. Der Querschnitt der Ringe ist dreieckig mit leicht konvexen Seiten. Die Basis, die dem inneren Rand entspricht ist 2 mm hoch, und der äussere Rand bildet eine Kante.

Die Ringe sind sowohl auf der Ober- als auch der Unterseite mit einem eingeritzten Dreieckmuster verziert. Die Basis der gleichschenkligen Dreiecke folgt dem äusseren Rand der Ringe. Die Dreiecke werden durch eine Doppellinie begrenzt. Es handelt sich dabei um das sogenannte Wolfszahnmuster. Die im Galm entdeckten Ringfragmente gehören zu einer durchbrochenen Zierscheibe mit mehreren losen, konzentrischen Ringen. Verwendung und Bedeutung dieses Hängeschmucks sind noch nicht geklärt. Sie wurden mehrmals in hallstattzeitlichen Gräbern der Stufe Hallstatt D1 im schweizerischen Mittelland im Jura, im Departement Doubs und in Savoien gefunden. (W. Drack, Anhängeschmuck der Hallstattzeit im schweizerischen Mittelland und Jura. Jahrbuch der Schweiz. Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Bd. 53, 1966/67, Basel, 1968, S. 29–62).

Der Anhängeschmuck aus dem Galm setzte sich mit grösster Wahrscheinlichkeit aus einer Zierscheibe und fünf losen, konzentrischen Ringen zusammen. Identische Exemplare mit gleichen Ausmassen sind in Croy VD und in Wohlen/Murzelen BE, gefunden worden (Drack, Taf. 8, 2 und 10, 2).

Die von Hans Pawelzik gemachten Funde beweisen, dass sich eine systematische Nachgrabung in diesem Hügel lohnen würde. Diese sollte nicht zu weit hinausgeschoben werden, da ein Dachs sich dort eingenistet hat und mit seinen Grabarbeiten die Fundsituation durcheinanderbringt.

H. S.

Oberried (Sarine)

La Feyla

CN 1205, 581 420/174 780

La colline de La Feyla a une position clef au pied du Burgerwald. Sur son plateau supérieur, une fortification imposante, dotée d'un rempart en terre, protège une aire d'habitat. En 1973, Hans Pawelzik y découvrit trois tessons de céramique de qualité identique. Le plus grand mesure $2,2 \times 3$ cm. La pâte est fine et contient énormément de dégraissant à grains moyens de quartzite et de calcaire et de

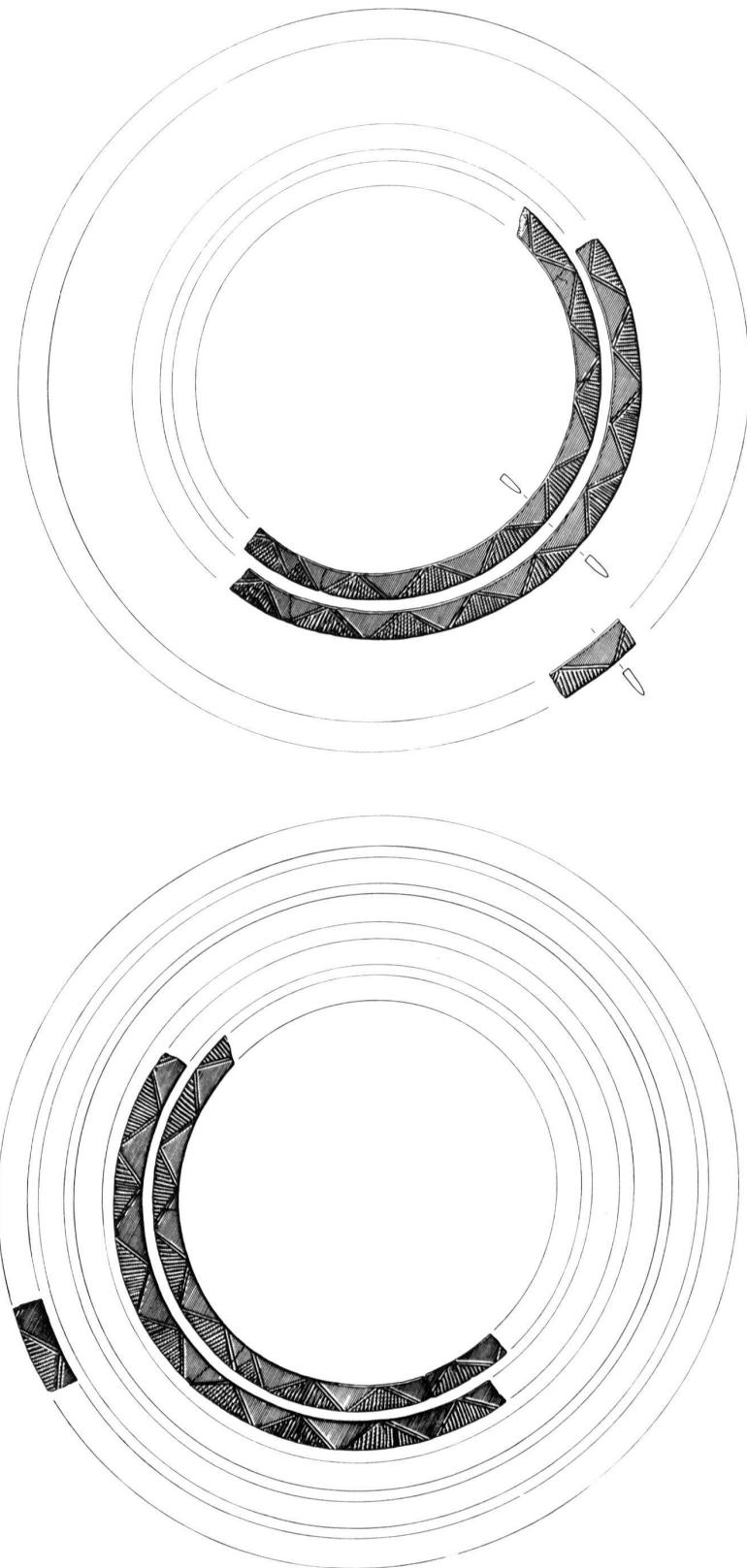


Abb. 49 *Galm/Staatswald*. Bronzeringe (1:2)

nombreuses paillettes de mica. La surface de cette poterie est lissée.

Dans la partie sud du plateau inférieur, Hans Pawelzik recueillit deux autres fragments de céramique. L'un (4×3 cm) de couleur grise, avec engobe rouge, est bien cuit. La pâte assez fine se distingue par un dégraissant riche, composé de petits grains de quartzite et de calcaire et de beaucoup de mica. L'autre ($4 \times 2,5$ cm), beige en surface, avec un noyau gris, est constitué d'une pâte fine ne recelant que peu de dégraissant à petits grains de quartzite et de calcaire et beaucoup de poudre de mica. La surface du vase avait été lissée.

Les cinq fragments de poterie retrouvés à La Feyla sont comparables, par leur qualité et le caractère de leur dégraissant, à la céramique émanant du site hallstattien fortifié de Châtillon-sur-Glâne. Il est donc fort probable qu'à l'époque de Hallstatt, l'homme occupa les plateaux situés au sommet de La Feyla.

H. S.

Posieux (Sarine)

Bois de Châtillon

Tumulus 9

CN 1205, 575 600/181 150

Un ensemble d'une vingtaine de tumuli, situé en forêt, dans un rayon de 400×600 m, a été localisé, il y a quelques années, au sud-ouest du promontoire de la fortification hallstattienne de Châtillon-sur-Glâne. Les tombes les plus proches de l'habitat ont été repérées à une centaine de mètres seulement du rempart; les plus éloignées, parmi lesquelles se trouve le tumulus 9, sont placées à environ 800 m de l'habitat, à l'extrême sud-ouest du Bois de Châtillon (fig. 50).

Hans Pawelzik de Villars-sur-Glâne avait remarqué, en 1976, des galets morainiques disposés régulièrement sur le sol, apparaissant sous les feuilles mortes, en bordure du chemin forestier. Il prospecta l'endroit et trouva, à faible profondeur, trois anneaux en bronze (fig. 51/1–3) qu'il apporta au



Fig. 50 Posieux/Bois de Châtillon. Plan des tumuli

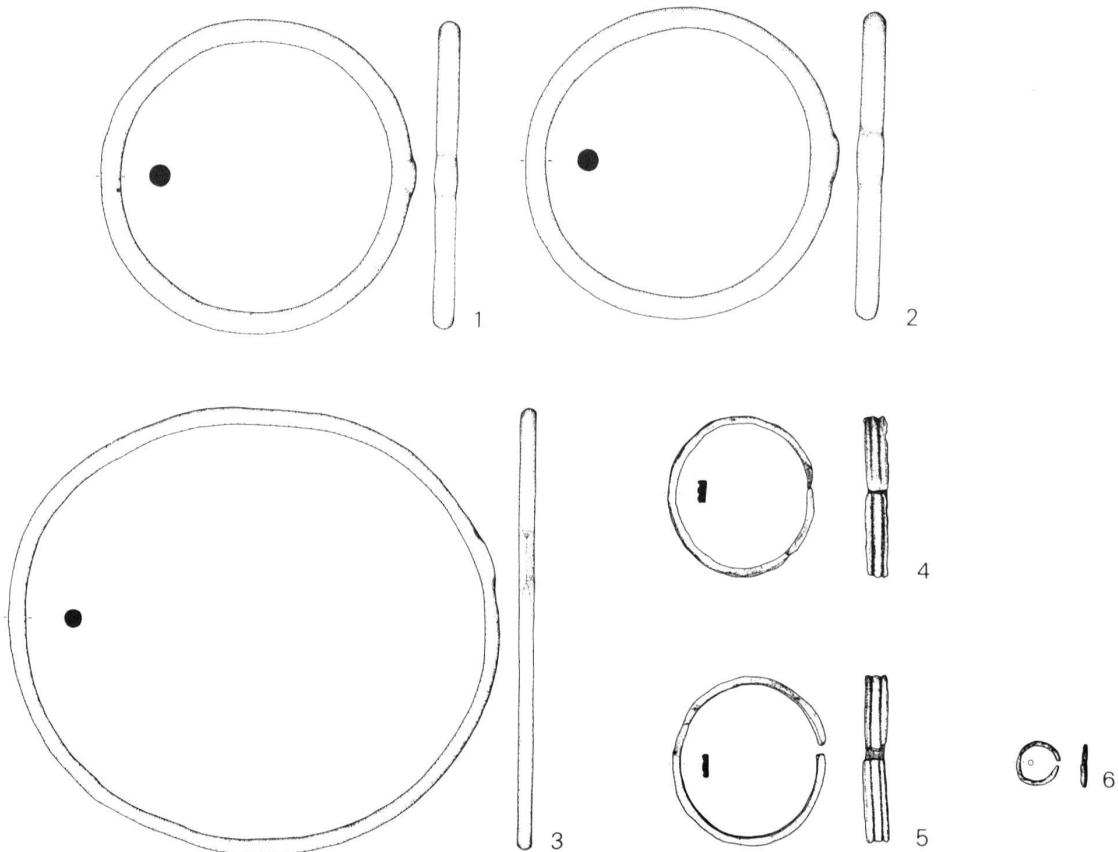


Fig. 51 *Posieux/Bois de Châtillon*. Mobilier en bronze: 1–3: torque et bracelets, 4 et 5: anneaux pour cheveux, 6: annelet (1:2)

Service archéologique cantonal (Schwab 1978). Nous remercions M. Pawelzik de nous avoir fait part de sa découverte et remis ces remarquables objets qui sont aujourd’hui exposés au Musée d’art et d’histoire de Fribourg. C’est à Hans Pawelzik, découvreur du site de Châtillon, que nous devons également la mise au jour des premiers tessons grecs et des autres tumuli du Bois de Châtillon.

L’année suivante, en automne 1977, un sondage limité à l’emplacement même de la découverte fut effectué par le Service archéologique cantonal, lors d’une campagne de fouille financée par la Loterie romande et le Fonds national de la recherche scientifique. Une tranchée de 8 m de long et de 1,5 m de large fut ouverte au sud du chemin, dans l’axe est-ouest (fig. 52) et les galets qui apparaissaient en surface au point le plus haut (lignes 105/508–510) furent dégagés. On put alors constater qu’il s’agissait effectivement d’une structure importante, constituée d’un amas de cailloux régulièrement déposés sur le sol.

Comme nous ne disposions que de peu de temps, il fut décidé de n’ouvrir qu’une zone de 3 × 1,5 m, à l’emplacement des bronzes trouvés l’année précédente. Au cours du troisième décapage, on découvrit un petit anneau et deux boucles d’oreilles (ou anneaux pour cheveux?) en bronze (fig. 51/4–6). C’est lors du quatrième décapage, à une profondeur de 30 cm environ, qu’apparut un squelette orienté sud-nord. Les os étaient fort mal conservés: il ne restait que quelques fragments de fémurs, tibias, vertèbres et humérus (fig. 53). Du crâne, des côtes et des extrémités des membres, il ne subsistait aucune trace. Nous effectuâmes alors un cinquième décapage afin de nous assurer que tous les éléments du squelette et tout le mobilier avaient bien été recueillis. Une épaisseur de 40 cm de cailloux fut ainsi dégagée sans que nous ayons atteint la base du tertre et le sol stérile. La tranchée fut alors soigneusement refermée et camouflée. Notre première impression fut qu’il s’agissait d’une (voire de deux?) sépulture(s) secondaire(s) et

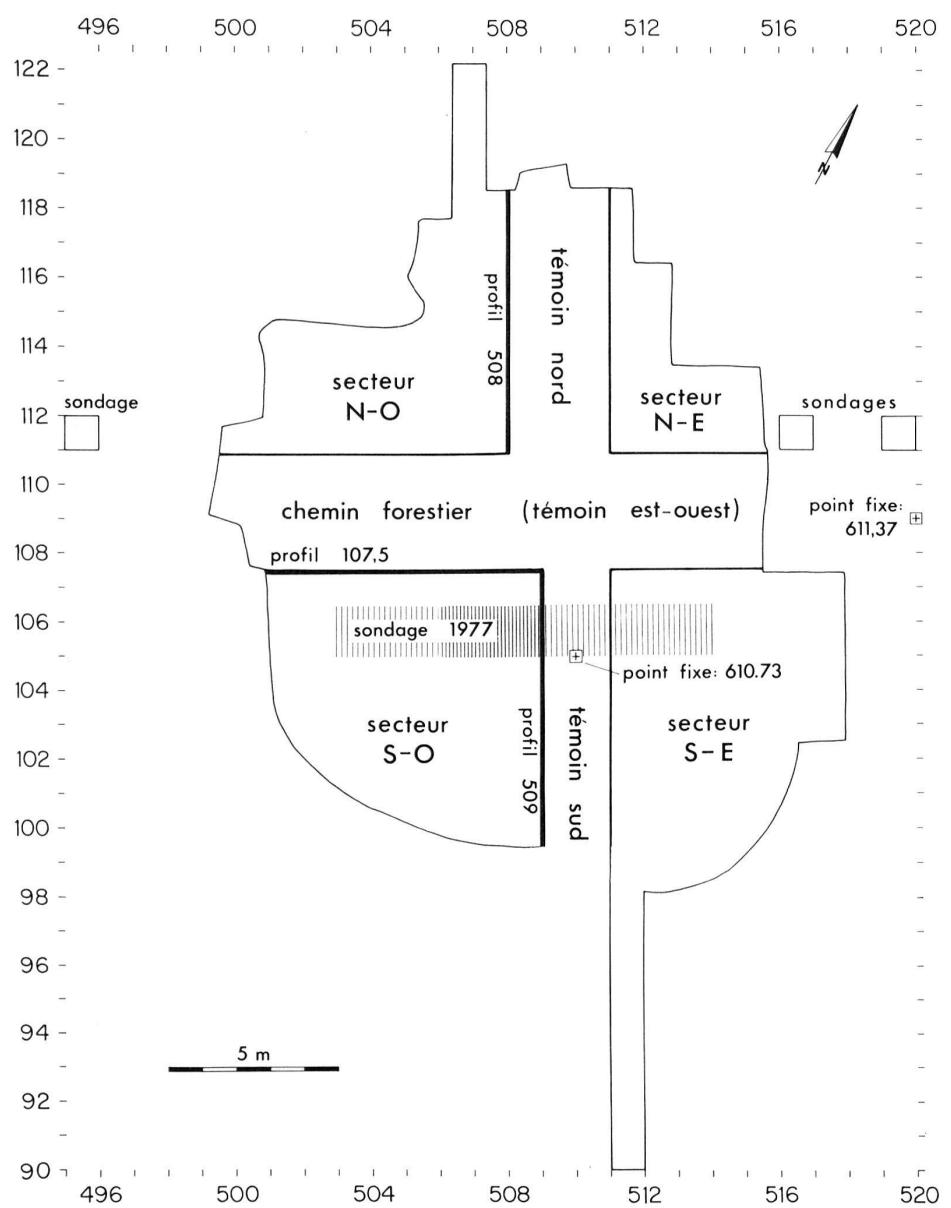


Fig. 52 Posieux/Bois de Châtillon. Plan de fouille

qu'une tombe plus importante devait se trouver au centre du tertre, sous le chemin forestier, à une plus grande profondeur.

Les fouilles systématiques de 1984 à 1986

La première étape des fouilles de sondages systématiques sur l'habitat de Châtillon-sur-Glâne s'étant terminée en 1981 (Ramseyer 1983; Schwab 1983), il fut décidé de poursuivre les recherches sur les sépultures qui y étaient associées. En 1983, nos investigations se portèrent sur la «tombe princière»

de Moncor. Les sondages effectués révélèrent qu'il s'agissait sans aucun doute d'un tumulus gigantesque (environ 85 m de diamètre et 10 m de hauteur) qui promettait une fouille passionnante (Ramseyer 1985, pp. 21–29).

Faute de crédits suffisants pour la poursuite de la fouille de ce tumulus princier, il nous parut judicieux de reprendre intégralement la fouille du tumulus 9 de Châtillon.

En 1984, treize étudiants expérimentés prirent part à cette nouvelle campagne de fouilles. Le tracé du chemin forestier passant exactement par le som-

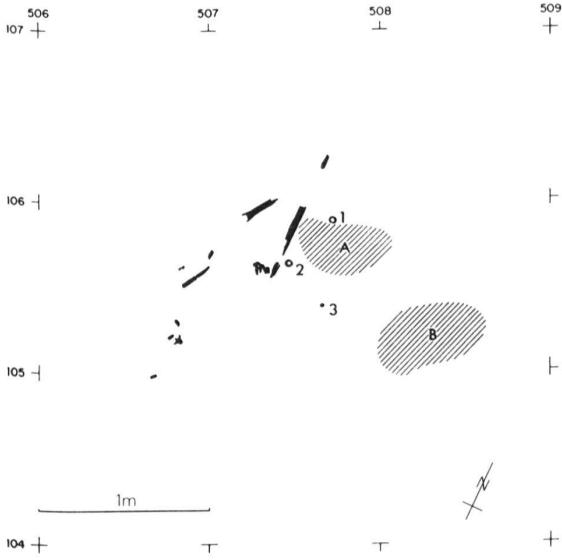


Fig. 53 *Posieux/Bois de Châtillon*. Détail du squelette et emplacement du mobilier: A: fouilles Pawelzik (torque), B: fouilles Pawelzik (bracelets), 1 et 2: anneaux pour cheveux, 3: anneau

met du tumulus, nous décidâmes de le laisser comme témoin est-ouest. Un témoin nord-sud – coupant le tumulus en deux parties approximativement égales et passant sur une énorme souche d’arbre au sud du terre – fut également établi pour permettre une délimitation correcte de l’espace à fouiller. Le but de cette deuxième campagne était de dégager l’ensemble de la surface du tumulus (à l’exception des bandes témoins), afin d’en définir les limites et d’en estimer les dimensions (fig. 54–56).

C’est le secteur sud-ouest qui s’avéra être le plus régulier (fig. 57): ici les pierres étaient plus grandes que sur le reste du tumulus et la partie dégagée présentait une surface bombée régulière dont la base formait une limite en arc de cercle (fig. 58). Sur le secteur sud-est, les pierres étaient plus petites et la surface moins arrondie. La bordure de la structure se terminait brutalement à l’est par une frontière rectiligne (fig. 59).

Sur les secteurs nord-est et nord-ouest, nous aurions aimé dégager une surface plus étendue, afin d’en définir la structure de manière plus précise. Nous y renonçâmes pour des raisons écologiques d’abord (ce travail nécessitait l’abattage de plusieurs arbres) et financières ensuite (cette opération impliquait une campagne de fouille supplémentaire qui ne se justifiait plus, le tumulus ne contenant aucune autre sépulture que celle découverte par H. Pawelzik). Toutefois, une série de petits sondages ponctuels le long de la ligne 111, à l’est et à l’ouest de la surface dégagée, montrèrent que nous avions pratiquement atteint les limites d’extension de la

structure (fig. 52). Aux points 111/495 et 111/519, aucune pierre ne fut signalée dans le sondage creusé jusqu’à 120 cm de profondeur. En zone 111/516, quelques petites pierres apparurent à une profondeur de 60 cm, sans former de véritable couche. En revanche, la tranchée de sondage effectuée le long de la ligne 508 en direction du nord-ouest révéla la présence d’une couche de pierres de petites dimensions, horizontale, continue, qui se poursuivait sur une distance de plusieurs mètres et semblait se confondre avec l’empierrement du tumulus 14 indiqué sur la carte de H. Pawelzik (fig. 50). Il est possible qu’une deuxième structure, plus récente, se confonde à cet endroit avec celle de notre tumulus. L’observation stratigraphique n’est pas évidente à ce sujet.

Le relevé intermédiaire du tertre, appelé «couche moyenne» et correspondant au deuxième décapage, donne l’image d’une structure quadrangulaire que nous pûmes observer au moment de la fouille et qui est bien réelle.

En 1985, pour des raisons de restrictions budgétaires, cinq étudiants seulement prirent part à cette campagne; seule la partie sud du tumulus put être fouillée. Le but de cette campagne était de terminer les secteurs sud-est et sud-ouest, afin de localiser une éventuelle sépulture centrale et d’observer de manière précise la stratigraphie, grâce au nettoyage des profils 107,5 et 508 (fig. 60).



Fig. 54 *Posieux/Bois de Châtillon*. Vue générale du site

En 1986 enfin, avec la collaboration d’une quinzaine d’étudiants, nous pûmes terminer l’ensemble de la fouille, à savoir la zone située au nord et les témoins est-ouest (correspondant au chemin, d’une largeur de 3 m) et nord-sud (d’une largeur de 2 m au sud et 3 m au nord, cf. fig. 52). Les remblais déposés lors de l’aménagement du chemin furent enlevés à l’aide d’une petite pelle mécanique. La tâche des fouilleurs fut ainsi facilitée; ils n’eurent plus qu’à ôter 10 cm de terre pour dégager la surface de la structure de pierres, parfaitement intacte.



Fig. 55 *Posieux/Bois de Châtillon*. Etudiants au travail (campagne 1984)



Fig. 56 *Posieux/Bois de Châtillon*. Au premier plan, les secteurs N-E et N-O. Au centre, le chemin forestier (témoin)



Fig. 57 Posieux/Bois de Châtillon. Structure en pierres sur le secteur S-O

Description de la stratigraphie

Profil 107,5 (fig. 61a): A l'ouest, les premières pierres marquant la limite du tertre apparaissent à la hauteur de la ligne 503, à 110 cm de profondeur, soit à l'altitude 609.70 m. La couche de pierres s'épaissit en direction de l'est, pour atteindre 90 cm d'épaisseur sur la ligne 509.

La couche de pierres est encore homogène et relativement épaisse jusqu'à la ligne 514, puis les pierres se font plus dispersées et disparaissent à la hauteur de la ligne 516, à l'altitude 610.30 m.

Il semble que l'apport de matériaux se soit effectué en deux temps. On constate d'abord le dépôt d'une couche de galets réguliers, d'environ 20 cm d'épaisseur, mêlée à une couche de limon brun orangé, de même nature que le substrat naturel.

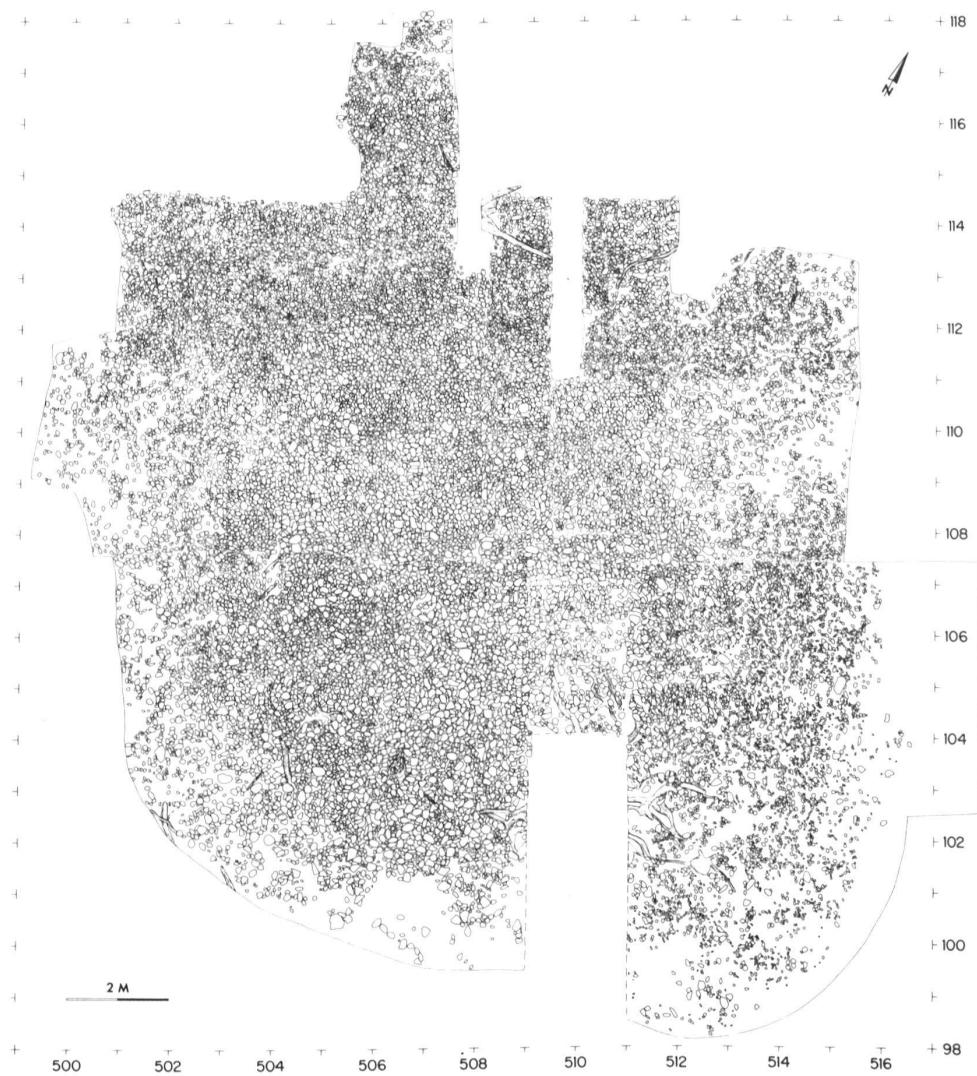


Fig. 58 Posieux/Bois de Châtillon. Relevé de la structure de pierres (couche supérieure)

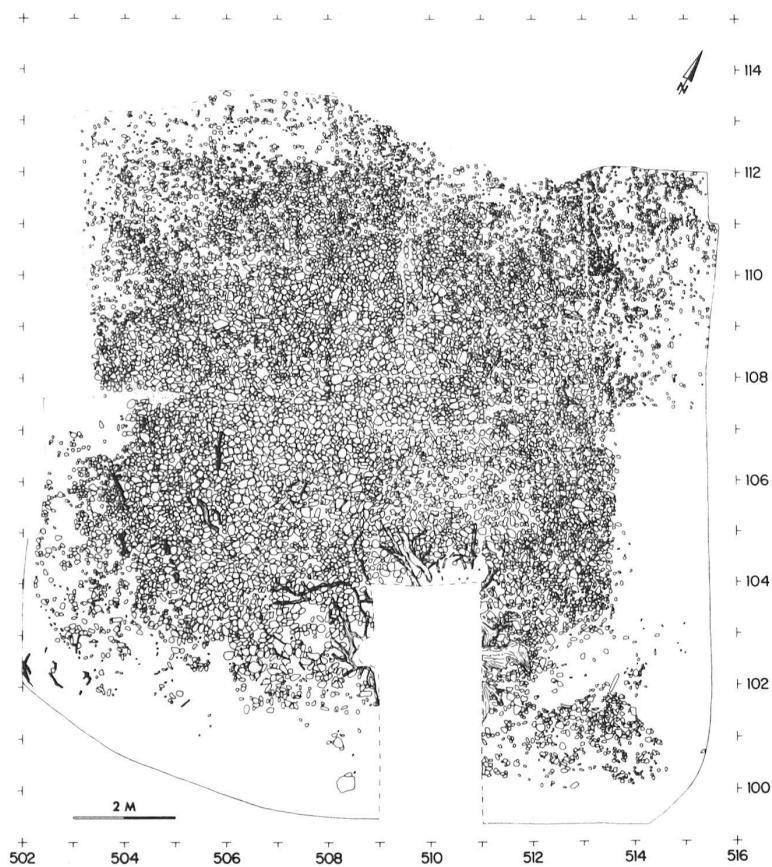


Fig. 59 Posieux/Bois de Châtillon. Relevé de la structure de pierres (couche moyenne)

Cette première couche de pierres est recouverte d'une couche de terre limoneuse d'une épaisseur variant entre 10 et 15 cm. Puis, apparaît une nouvelle couche de pierres, mélangée à une terre limoneuse plus foncée (brun-noir), plus riche en matériau organique. Tout le tertre est finalement recouvert d'une couche de limon plus clair, d'un brun-beige, d'une épaisseur moyenne de 30 cm. Les sédiments très gravillonneux et sableux placés dans la partie médiane, près de la surface, font partie du remblai destiné à stabiliser le chemin forestier (aménagement moderne).

Profil 509 (fig. 61b): D'une épaisseur de près d'un mètre à la hauteur de la ligne 107, le tertre va s'amenuisant en direction du sud. Les dernières pierres sont situées sur la ligne 102, à l'altitude 609.50 m. Les plus gros galets sont placés dans la zone où fut découvert le squelette. Dans la partie nord, les pierres, de plus faible diamètre, forment une couche horizontale, homogène, d'environ 30 cm d'épaisseur, jusqu'à la hauteur de la ligne 118, à l'altitude 610.25 m. Mais une tranchée de

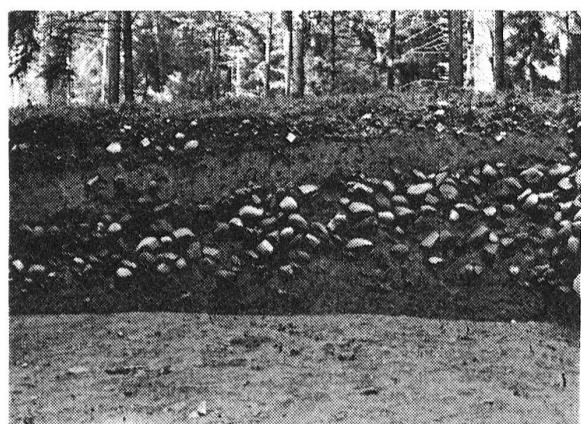
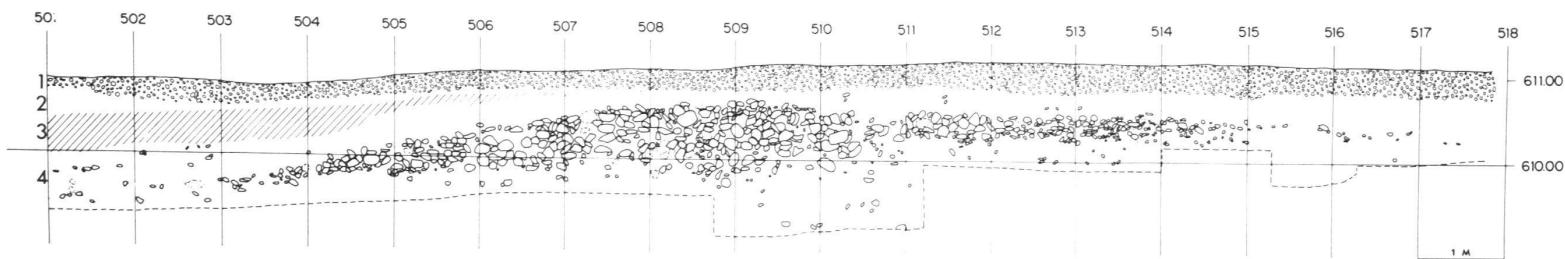


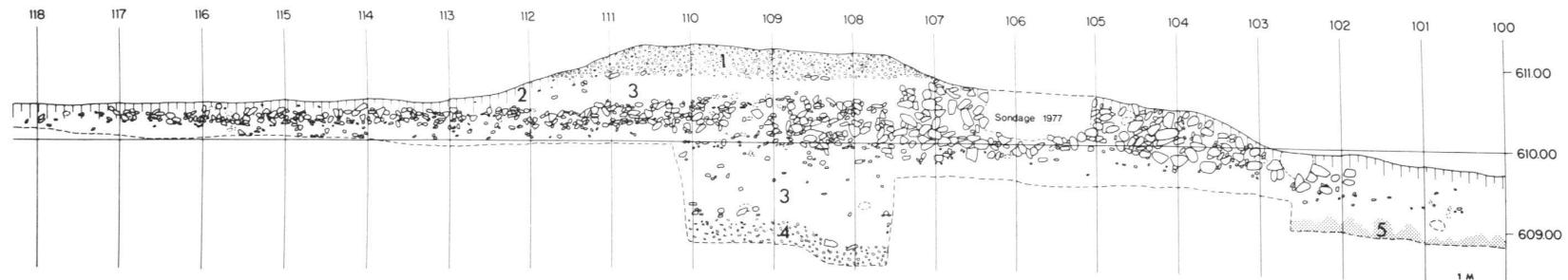
Fig. 60 Posieux/Bois de Châtillon. Profil 107,5/505–507

sondage pratiquée plus au nord (coordonnées 507/116–121) montre que la couche de pierres ne se termine pas à cette hauteur, mais se prolonge sur plusieurs mètres pour se confondre avec ce que nous considérons comme une nouvelle structure,



- 1 Route
2 Sable
3 Remblais modernes
4 Limon

a



- 1 Route
2 Humus
3 Limon
4 Gravier
5 Sable

b

64 Fig. 61 Posieux/Bois de Châtillon. Profils: a) est-ouest, b) nord-sud

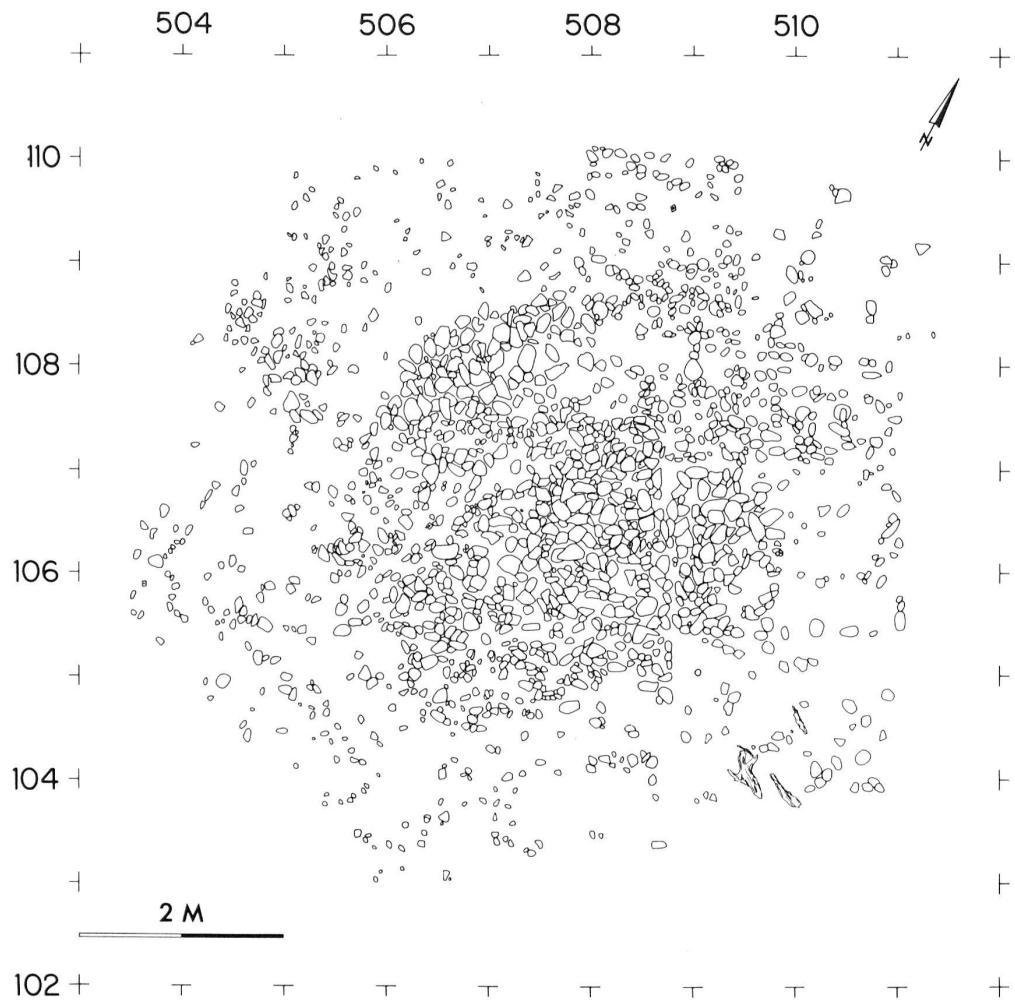


Fig. 62 *Posieux/Bois de Châtillon*. Relevé de la base du tertre

appartenant probablement au tumulus 14 de la carte de Pawelzik.

Dans la partie centrale du tumulus, nous avons creusé le sol jusqu'à une profondeur de 2,7 m (calculée depuis la surface du chemin). Au-dessous de l'altitude 609,80 m, les sédiments n'ont pas été remaniés et on ne distingue plus aucune trace archéologique.

Construction du tertre et mode d'ensevelissement

La fouille intégrale du tumulus 9 du Bois de Châtillon laisse supposer que la tombe a été construite de la manière suivante:

- d'abord, de gros galets (de plus de 20 cm pour la plupart), prélevés sur place, ont été disposés avec soin sur l'emplacement prévu pour l'ensevelissement, de façon à aménager une structure circulaire (fig. 62);

- sur ce premier lit de cailloux, de 4,5 x 4,5 m environ, le corps du défunt a été déposé, la tête au sud, les pieds au nord (fig. 63a). Le tout a été ensuite recouvert de terre;

- puis sur une épaisseur de 20 cm environ, des pierres plus petites (12–15 cm de diamètre en moyenne) ont été ajoutées, formant une structure intermédiaire subquadangulaire que l'on a également recouverte de terre;

- enfin, une dernière couche de pierres de plus en plus petites (6–13 cm de diamètre) recouvre l'ensemble de manière plus ou moins régulière sur une surface de près de 17 m de diamètre (fig. 62).

On constate que plus le travail de construction avançait, plus la structure devenait irrégulière et bâclée: galets déposés de manière régulière pour former une structure circulaire, dans un premier temps, puis apport de plus en plus important de

cailloux toujours plus petits, donnant l'impression d'avoir été jetés à la hâte sans soin particulier, à la fin des travaux.

Un décompte sommaire des pierres du noyau central indique un fort pourcentage de galets de 22–23 cm, atteignant parfois 27–28 cm, et une série de galets plus petits, de 12–13 cm, la moyenne se situant vers 17–18 cm de diamètre. A la périphérie du tertre, le diamètre des galets ne

dépasse pas 15 cm; pour la plupart, il se situe entre 10 et 12 cm, et pour une partie, entre 5 et 7 cm seulement.

Nous n'avons constaté ni pierre brûlée, ni sol rubéfié. Les seuls charbons de bois observés, peu nombreux, se trouvaient à proximité immédiate du squelette, répartis sur plusieurs niveaux autour de la sépulture.

La hauteur originelle du tumulus complet ne peut

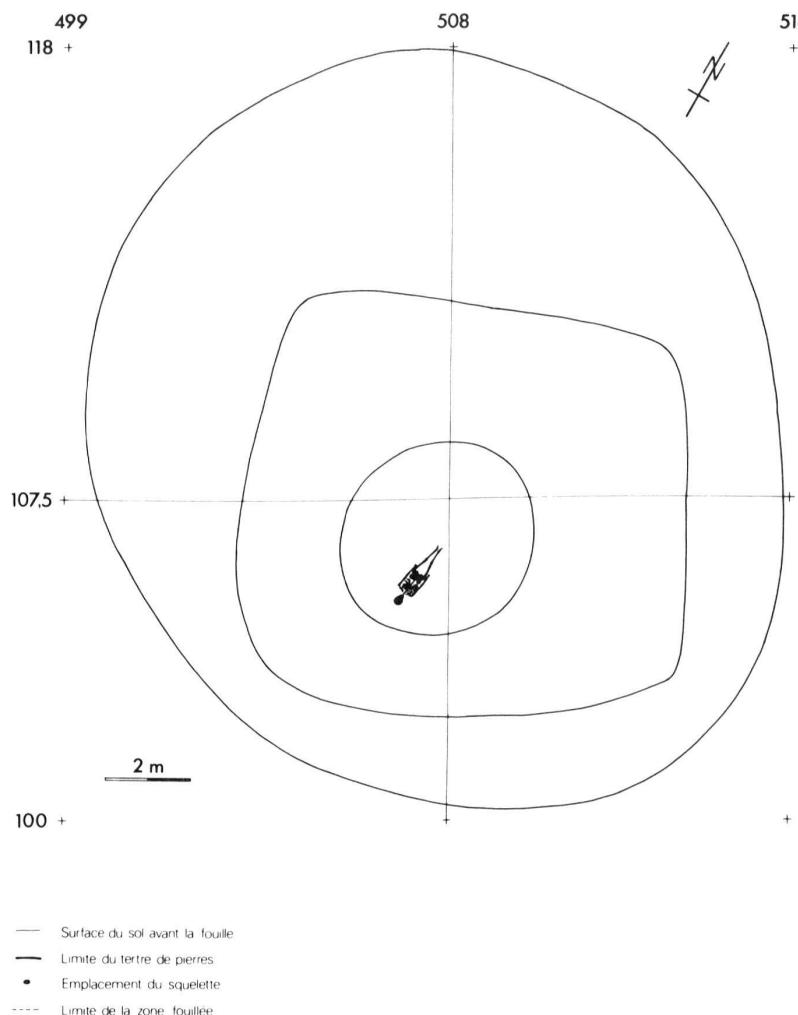


Fig. 63 *Posieux/Bois de Châtillon*. Reconstitution schématique du tumulus: a) vue en plan, b) vue en coupe

être correctement précisée, toute la couverture de terre placée au-dessus de la structure de pierres ayant été bouleversée et remaniée à une époque récente (fig. 63b).

Le mobilier

Bronze:

3 anneaux pleins, soudés, à section circulaire, non décorés. Diamètre intérieur des anneaux: 13,5 cm pour le plus grand (diadème?), 7,8 cm pour les deux plus petits (bracelets?). Diamètre de la section: 5 à 6,5 mm.

2 anneaux à section plate, décorés de cannelures longitudinales continues, non soudés, à section pleine (boucles d'oreilles? ou anneaux pour cheveux?). Diamètre maximal des anneaux: 47 et 49 mm. Epaisseur: 2 mm. Largeur: 6 mm.

1 annelet formé sur fil torsadé, replié, de section circulaire, non soudé. Diamètre maximal de la pièce: 13 mm. Diamètre de la section: 1 mm.

Fer:

2 clous de 35 mm de long, à tête plate, quadrangulaire.

Céramique (fig. 64 et 65):

62 tessons de céramique ont été récoltés au cours de la fouille. La plus forte concentration se trouvait dans le secteur sud-est, sous le niveau de pierres. Les autres étaient épargnés entre les cailloux, sans disposition apparente. Ils ont probablement été ré-

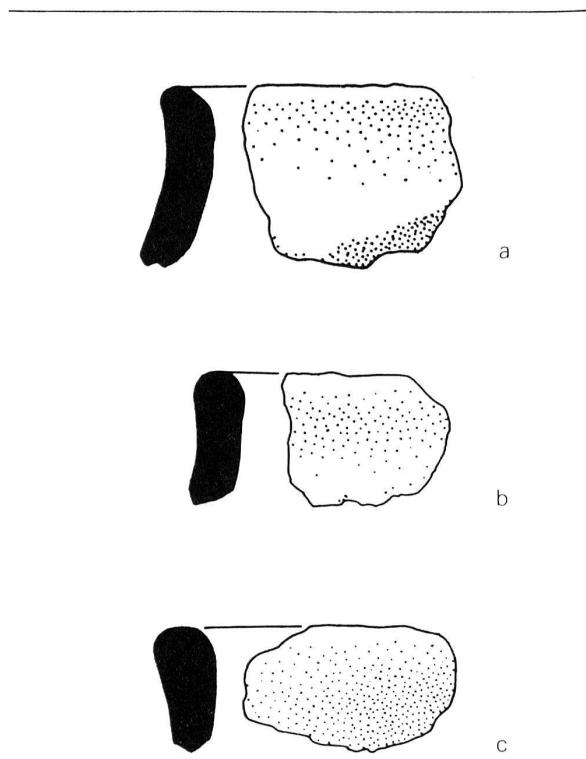


Fig. 64 Posieux/Bois de Châtillon. Fragments de céramique (1:1)

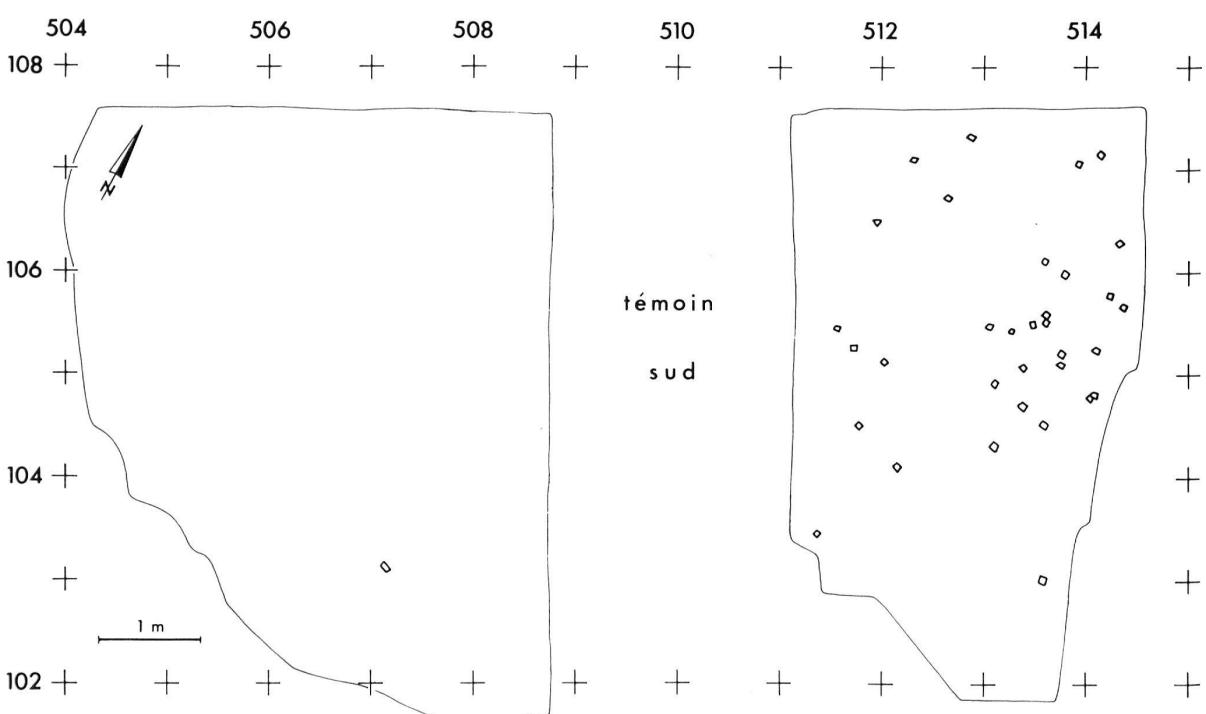


Fig. 65 Posieux/Bois de Châtillon. Répartition spatiale de la céramique

cupérés dans le sol limoneux entourant la tombe et jetés avec les matériaux de remplissage sur le tertre lors de la construction du tumulus.

– Inventaire:

- 2 tessons (romains?) retrouvés dans le décapage 1;
- 10 tessons grossiers de couleur noire, dans le décapage 2;
- 4 tessons fins à pâte savonneuse de couleur grise (La Tène?), dans le décapage 2 également;
- 10 fragments grossiers de couleur noire ou orangée dans le décapage 3;
- 24 tessons grossiers de couleur brun orangé ou noire, dont 2 bords (fig. 64a et b) dans le décapage 4;
- 8 tessons à pâte grossière, brun orangé, dont 1 fragment de bord (fig. 64c) et 1 tesson de céramique fine, lissée, noire, dans le décapage 5;
- 3 tessons grossiers et 1 fin, de couleur noire, dans le décapage 6.

D'après la qualité de l'ensemble, fort homogène pour les décapages 3 à 6, cette céramique peut être attribuée à l'époque de Hallstatt. Les trois fragments de bords ainsi que le tesson de céramique fine, de même aspect que ceux découverts sur l'habitat de Châtillon (daté de la fin du VI^e siècle av.J.-C.), plaident en faveur d'une céramique du Hallstatt final.

Les quelques tessons des décapages 1 et 2, mêlés aux matériaux de construction, sont probablement parvenus sur le tertre de manière accidentelle, après l'érection du tumulus. En revanche, les tessons des décapages 3 et 6, bien localisés dans la zone sud-est du tumulus, sur une surface d'une vingtaine de mètres carrés, situés sous la structure, semblent avoir été en place avant le début de la construction de la sépulture. Ces fragments sont scellés dans une couche de limon non remaniée, sur une épaisseur de 10 à 15 cm.

Datation de la sépulture

Les deux dérangements correspondant aux emplacements des trois anneaux découverts par H. Pawelzik ont été repérés, lors de la fouille systématique, à 30 et 100 cm environ du squelette (fig. 53). L'hypothèse la plus vraisemblable est celle de deux sépultures distinctes. Du premier ensevelissement, il ne reste qu'un squelette fort mal conservé, orienté sud-nord. Les charbons de bois dispersés autour des ossements ont été datés par le C-14. Le résultat obtenu: 520 BC ± 60 ans non calibré (Institut de physique de l'Université de Berne, analyse n° B-4918) permet d'attribuer cette tombe à la première phase d'occupation hallstattienne de Châtillon-sur-Glâne. Du deuxième ensevelissement, plus tardif, situé légèrement plus à l'est, il ne reste aucun vestige osseux, mais la répartition du mobilier indique l'emplacement d'une tombe orientée ouest-est: le grand anneau (diadème?) et les boucles d'oreilles (ou anneaux pour cheveux?) ont été retrouvés à

l'emplacement de la tête (zone A), contre le fémur du premier squelette; les deux anneaux, plus petits (bracelets?), à la hauteur du bassin (zone B); et l'annelet (bague?), sur le côté. Ces objets en bronze datent d'une phase terminale de l'époque de Hallstatt (transition Hallstatt D-La Tène A). Les anneaux fermés, pourvus d'un renflement dû à la soudure, sont connus au Hallstatt final (Refranche dans le Jura français: Millotte 1963, pl. LVII; La Heuneburg sur le Haut-Danube: Sievers 1984, pl. 8, 130; Berstadt dans l'Etat de Hesse: Schumacher 1972, pl. 22) et à La Tène ancienne (Ecublens VD; Saint-Sulpice VD; Sitterding 1974, fig. 4 et 7). L'exemplaire d'Ecublens est déposé au Musée historique de Lausanne, alors qu'une copie se trouve au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

La date d'érection du tumulus est par conséquent liée à celle de l'occupation hallstattienne de Châtillon-sur-Glâne; la chronologie proposée pour l'habitat (535–480 av.J.-C.) correspond à celle des deux sépultures fouillées.

D. R.

Bibliographie

- Millotte, J.-P., 1963, Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 59, Paris.
Ramseyer, D., 1983, Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974–1981). JbSGUF, Bd 66, Basel, pp. 161–188.
Ramseyer, D., 1985, Villars-sur-Glâne (Sarine)/Bois de Moncor. Archéologie fribourgeoise, Chronique 1983, Fribourg, pp. 21–29.
Schumacher, A., 1972, Die Hallstattzeit im südlichen Hessen. Bonner Hefte, Nr. 5, Bonn.
Schwab, H., 1978, Bois de Châtillon. JbSGUF, Bd 61, Basel, pp. 188 et 189.
Schwab, H., 1983, Châtillon-sur-Glâne. Bilanz der ersten Sondergrabungen. Germania, 61, 2, Mainz, S. 405–458.
Sievers, S., 1984, Die Kleinfunde der Heuneburg. Mainz am Rhein.
Sitterding, M., 1974, Die frühe Latène-Zeit im Mittelland und Jura. Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Band IV, Basel, S. 47–60.

Russy (Broye)

Sur les Creux
CN 1185, 567 700/187 240

Sur le versant sud du Grand-Belmont, à proximité de la frontière entre les communes de Russy et de Léchelles, on constate, sur un promontoire, une imposante motte féodale (Freiburger Geschichtsblätter 1972/73, vol. 58, p. 21) d'un diamètre d'environ 40 m et d'une hauteur de 15 m. Hans Pawelzik découvrit à cet endroit deux fragments de céramique appartenant à deux vases différents.

L'un (4 × 2,2 cm), de couleur beige-gris, à pâte fine et savonneuse, possède un dégraissant constitué de quelques gros grains de quartzite épars et de poudre de mica. La surface du vase était lissée. L'autre (4,7 × 3 cm) est très bien cuit. La qualité de sa pâte n'est pas très fine. Elle contient beaucoup de

dégraissant à gros et moyens grains de quartzite. En surface, on remarque des traces d'engobe rouge.

La qualité de cette céramique étant typique de l'Age du fer, le promontoire était sans doute occupé à l'époque de Hallstatt.

H. S.

Villars-sur-Glâne (Sarine)

Cormanon – Les Daillettes

CN 1185, 577 080/182 440

En décembre 1975, Hans Pawelzik découvrit sur le tumulus, parmi une concentration de pierres, cinq tessons émanant de trois vases différents.

L'un d'eux ($4 \times 2,5$ cm), gris foncé – dont la pâte compacte et bien cuite renferme beaucoup de dégraissant extrêmement fin et beaucoup de poudre de mica – devait appartenir à un pot de grandeur moyenne. Deux autres tessons ($6 \times 4,5$ et $2,5 \times 2$ cm) de même qualité, gris clair à l'extérieur, avec un noyau gris foncé, possédant une pâte très fine, savonneuse, bien cuite et sans dégraissant,

proviennent également d'un vase de dimension moyenne. Quant aux deux derniers tessons, d'un gris moyen – un fragment de paroi de $10 \times 8,5$ cm et un fragment de fond de $6 \times 6,5$ cm (fig. 66) – débris d'un grand récipient de réserve fait au tour, ils ont une pâte fine et bien cuite, dont le dégraissant n'est que de la poudre de mica.

En mars 1979, la soussignée trouva un petit morceau de céramique ($3 \times 2,5$ cm), de couleur beige, avec une surface brune, dont la pâte très fine renfermait un dégraissant très fin contenant beaucoup de poudre de mica. Ce tesson provient d'un petit vase à paroi mince.

Tous les fragments de céramique découverts sur la partie centrale du tumulus des Daillettes peuvent être comparés à la céramique recueillie sur le site fortifié de Châtillon-sur-Glâne qui se situe à quelques centaines de mètres au sud du tumulus. Celui-ci, par les labours, perd chaque année de sa hauteur. Les pierres accumulées dans sa partie centrale appartiennent sans doute au tertre qui devait protéger la tombe placée au milieu.

H. S.

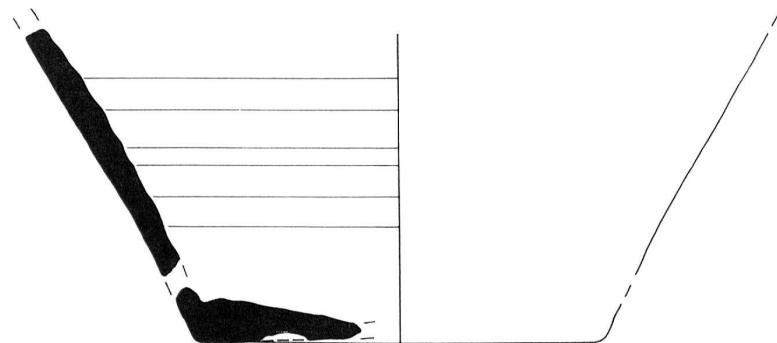


Fig. 66 Villars-sur-Glâne/Cormanon – Les Daillettes. Fragment de céramique (1:2)